



Pour les routes et la mobilité

Préparer le réseau gardois aux enjeux de demain (construction, participation et équipement des grandes infrastructures de mobilité), moderniser et sécuriser les déplacements quotidiens, exploiter, entretenir et gérer le patrimoine routier et enfin créer un réseau d'itinéraires cyclables structurant le territoire départemental, tels sont les objectifs du Conseil départemental du Gard.

Publié le 16/09/2024 - Mise à jour le 30/10/2024



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76